

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

31 juillet 2019 à 19 h

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Bernard GENEVRIER, Maire, en séance ordinaire
Etaient présents

Roger GROSSIORD Ian THOMPSON Adjoint

Marie-Hélène GROSSIORD Patrick LEVRIER Pierre ZIOSI

Excusé : Franck DENIAUD – Olivier JUREDIEU – Jeanine BLANC - Jean-Pierre GROSGURIN

Secrétaire de séance : Pierre ZIOSI

Le compte-rendu de la séance du 8 juillet est validé sauf concernant le paragraphe « Parvis de l'Eglise ». En effet, Pierre ZIOSI souhaite que le montage financier du projet complet soit de nouveau abordé.

Mr le Maire indique que ce point sera à l'ordre du jour du conseil municipal prévu en septembre 2019 et que toutes précisions utiles seront données.

REFECTION DU PONT DU ROUFFY

Monsieur le maire rappelle que le pont du Rouffy est un ancien ouvrage en pierre qui permettait l'accès à des fermes situées en rive droite de la Valserine. Il s'agit probablement d'un des plus vieux ponts, en forme de voute, enjambant la Valserine. Le pont est situé à proximité de l'itinéraire projeté « Via Valserina ». Afin de procéder à sa réfection et mise en valeur, il a contacté le PNRHJ.

Un panneau d'information sera installé à proximité du pont afin de rappeler son histoire, son mode de construction, et mettre en valeur les travaux de restauration.

Les travaux de restauration et mise en valeur des ouvrages de franchissement des cours d'eau n'entrent pas dans le champ de la compétence « Gestion des milieux aquatiques » transférée au Parc par Pays de Gex Agglomération. Ces collectivités n'envisageant pas de porter la maîtrise d'ouvrage des travaux, il est proposé que ce soit la commune de Lelex, propriétaire du pont, qui porte les travaux.

Le budget estimatif des travaux et du panneau de valorisation est fixé à 53 000 € HT.

Le plan de financement est constitué comme suit :

	Montant (€ HT)	
Région AuRA	42 400	80%
Commune Lélex	10 600	20%
Total	53 000	100%

Le financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes intervient dans le cadre du contrat de Parc 2019-2021 entre le Parc naturel régional du Haut-Jura et la Région.

Accord du conseil par 5 voix POUR 1 ABSTENTION pour prendre la maîtrise d'ouvrage des travaux de réfection et mise en valeur du pont du Rouffy, solliciter le financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et inscrire au budget un complément de crédit nécessaire.

Pierre Ziosi quitte la séance.

Le quorum n'étant plus atteint, la séance est levée – Il est 19 h 35.